

PROCÉDURE DE CHOIX DE FILIÈRES 2025 - GROUPE 1 Du 07/05/25 à 14h00 au 15/05/25 à 17h00 - VIA MASCOL

Réservé uniquement aux étudiants ayant obtenu un résultat ADAC sur leur relevé de notes final de l'année PASS

<u>Arrêté du 04 novembre 2019 – article 11 – section 3</u>

« Les candidats admis, à l'issue de cette phase (1^{er} groupe), doivent, au plus tard huit jours avant le début des épreuves de la phase du second groupe, confirmer l'acceptation de leur admission en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique définitivement choisie, par tout moyen, y compris dématérialisé, permettant d'attester de la date de son dépôt, sous peine de perdre le bénéfice de cette admission et de ne pouvoir se présenter au second groupe d'épreuves pour la formation à laquelle ils avaient été admis directement. Cet accord vaut renoncement à se présenter au second groupe d'épreuves. »

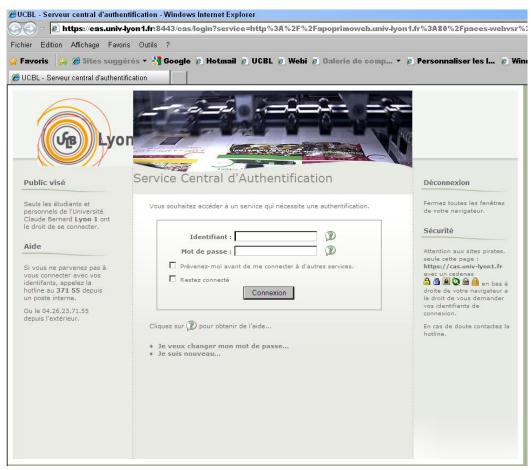
Procédure mise en place pour Lyon Est : connexion obligatoire via l'application de choix de filière

Après la publication des résultats de l'année le 7 mai 2025, tous les étudiants ayant obtenu un résultat ADAC sur une ou plusieurs filières (=Super Admis) devront se connecter **obligatoirement au portail « Mascol** » afin de confirmer **l'acceptation** de leur admission à la filière choisie ou son abandon pour se présenter au deuxième groupe d'épreuves.

ATTENTION : Une absence de réponse sera considérée comme un « abandon » définitif de la ou des filières concernée.s par un résultat ADAC (= Admis avant choix), y compris pour le deuxième groupe d'épreuves de cette ou ces filières.

PROCÉDURE DE CHOIX DES FILIÈRES SUR L'APPLICATION WEB A SUIVRE

Après avoir cliqué sur le lien <u>Scolarité en ligne</u> (https://mascol.univ-lyon1.fr/login), vous procéderez à la saisie de votre identifiant et votre mot de passe qui donneront accès à l'application WEB du choix des filières.





Votre date de naissance DDMMYYYY *

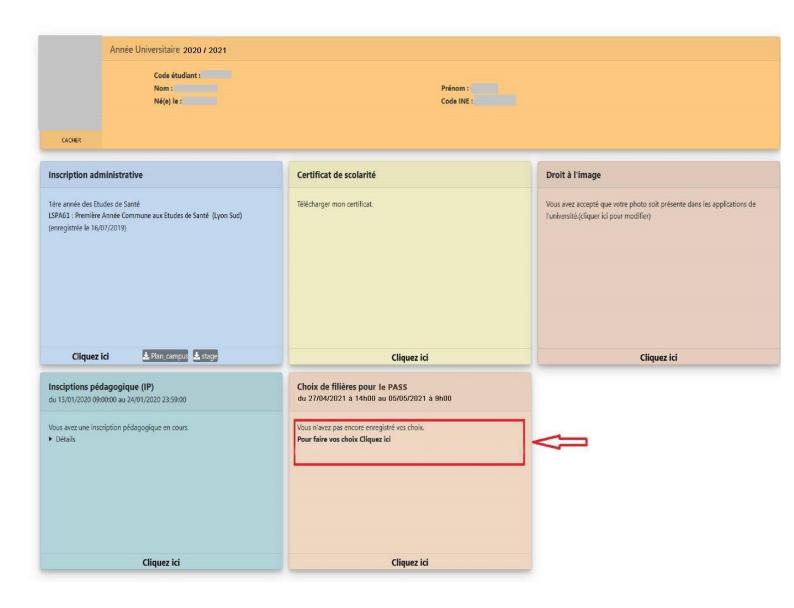
Se connecter

Scolarité en ligne

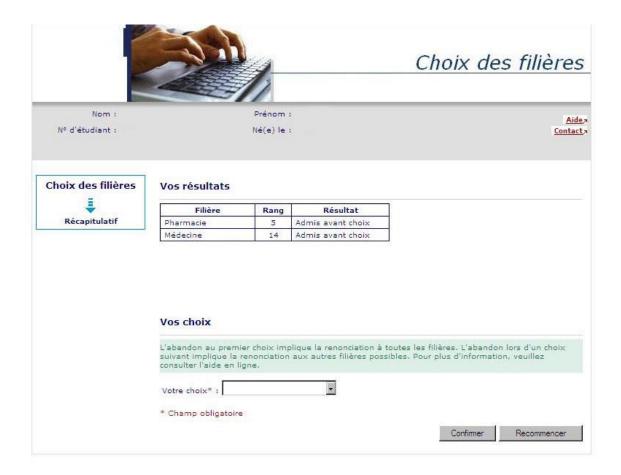








Exemple



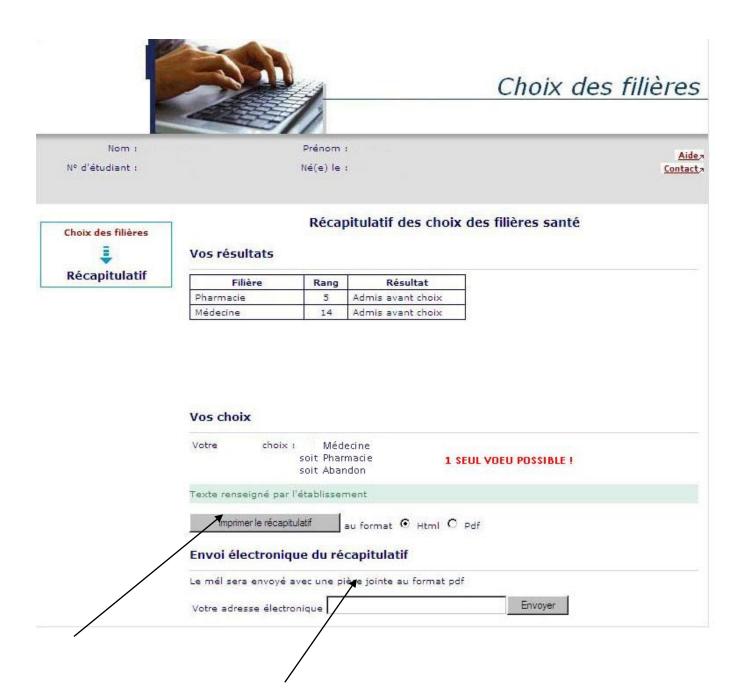
Vous devez choisir une des filières pour lesquelles vous avez obtenu un résultat Admis avant choix (ADAC) ou faire le choix « Abandon ».

Dès lors que vous <u>choisissez</u> une filière où vous êtes Admis avant choix, aucun autre choix n'est possible. Un désistement automatique s'effectuera sur les autres filières.

Il faut alors cliquer sur « Confirmer » ou « Recommencer ».

Important:

- Si vous souhaitez vous présenter aux épreuves du groupe 2 sur une ou plusieurs filières avec un résultat « AU2G », vous devez obligatoirement vous désister sur la ou les filières avec un résultat « ADAC » (filière que vous pouvez présenter au groupe 2). Attention, cette décision est définitive.
- Il n'est pas possible de conserver à la fois sa place de « super admis » ADAC et se présenter aux épreuves du groupe 2.
- L'acceptation d'une filière entraine un désistement sur toutes les autres y compris pour celles auxquelles vous étiez attendus au groupe 2.



A la fin de la saisie, vous imprimez le récapitulatif.

Vous indiquez une adresse mail.

Le récapitulatif de votre saisie sera envoyé à l'adresse saisie.